

Paris, le 24 septembre 2018

COMMUNIQUÉ PRESSE

16 territoires ont exprimé leur souhait de mettre en place un comité local du travail social et du développement social

Le Haut conseil du travail social (HCTS) a organisé, une journée de réflexion pour le lancement des « comités locaux du travail social et du développement social », le vendredi 21 septembre au ministère des Solidarités et de la Santé.

La journée a rassemblé des acteurs aussi divers que les conseils départementaux et régionaux, les établissements de formation en travail social, les organisations syndicales, les associations gestionnaires d'établissements et de services sociaux ou médico-sociaux, ainsi que les représentants des personnes accompagnées ou accueillies. La richesse des échanges et l'implication des partenaires ont confirmé l'intérêt de mettre en place ces « comités locaux du travail social et du développement social ».

La mise en place des comités locaux du travail social et du développement social A la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, 16 territoires ont exprimé leur souhait de mettre en place ces « comités locaux du travail social et du développement social ». L'objectif de ces instances est de développer une réflexion sur le travail social spécifique à ces territoires et renforcer la gouvernance territoriale du travail social, conformément aux orientations du plan d'action en faveur du travail social et du développement social, récemment reprises dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Cet appel à manifestation d'intérêt laisse une forte latitude aux acteurs de terrain ; il s'agit de créer des instances ouvertes et légères. Il impose néanmoins le respect de quelques principes généraux (centrer les réflexions sur le travail social, associer un large panel de partenaires, inclure des travailleurs sociaux et des personnes accompagnées). Conformément à cette approche ouverte, les projets sont divers et sont portés pour la moitié d'entre eux par des conseils départementaux, l'autre moitié se répartissant entre des Régions, des établissements de formation en travail social et des associations du secteur social et médico-social.

Ces territoires seront accompagnés au travers de l'organisation de séminaires et, pour 4 territoires, bénéficieront d'un appui renforcé de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA). Les enseignements tirés de cette démarche de préfiguration alimenteront un guide visant à inciter d'autres territoires à se lancer, tout en leur apportant des précisions sur les questions à se poser en vue de la création d'un comité local.

Un prochain séminaire sera organisé en décembre 2018.

Contact presse :

Direction générale la cohésion sociale (DGCS) - DGCS-COM@social.gouv.fr